

Réf: Dossier N° : 54480

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE ABDOULRAZAK ET FRERES SARL » en abrégé
«AR et FRERES »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX AGBAN
CARREFOUR G10, 11 BP 06 ABJ 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Juil 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE ABDOULRAZAK ET FRERES SARL » en abrégé «AR et FRERES ».

Objet: importation et distribution de marchandises diverses (vente de farine, de levure, d'améliorant et de produits alimentaires) ; la création et l'exploitation de boulangerie ; transport de marchandises ; la création et l'exploitation de fermes

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX AGBAN
 CARREFOUR G10, 11 BP 06 ABJ 11**

GERANT: Monsieur OUSSENI BOUKARI .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24637 du 19/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22179 du 19/09/2018

